



Dakar, le **19 SEPT 2025**

AVIS DE VACANCE DE POSTE

L'AGENCE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MÉTÉOROLOGIE

RECRUTE :

UN(E) CADRE SURETÉ ET FACILITATION

SPÉCIALITÉ : RÈGLEMENTATION / SURVEILLANCE DES SYSTÈMES DE PROTECTION CONTRE LES CYBERMENACES

Unité d'affectation	Direction de la Sûreté et de la Facilitation
Lieu d'affectation	ANACIM - Dakar
Postulants	Toute personne qualifiée
A - Missions du poste	
Le candidat sélectionné aura pour mission principale de participer à la mise en œuvre des fonctions « réglementation » et « surveillance » du système national de supervision de la sûreté de l'aviation civile, dans les domaines de la protection des systèmes et données informatiques et de communication critiques utilisés aux fins de l'aviation civile, conformément aux SARPS 4.9.1 et 4.9.2 de l'Annexe 17 (sûreté de l'aviation), à la Convention de Chicago relative à l'aviation civile internationale et à toute autre tâche additionnelle qui lui sera confiée.	
B - Activités/tâches/responsabilités	
- participer à la mise à jour de la législation primaire relative à la sûreté, en particulier à la protection des systèmes et données informatiques et de communication critiques utilisés aux fins de l'aviation civile, en proposant les amendements pertinents. - suivre l'évolution des annexes 17 et 9 à la Convention de Chicago relative à l'Aviation civile internationale, notamment en ce qui concerne les missions indiquées dans le présent avis ; - participer à l'élaboration et à la mise à jour du PNSAC, du PNFSAC, du PNCQSAC, du PNF, du RAS 9 et du RAS 17, notamment des parties pertinentes se rapportant aux missions indiquées dans le présent avis. - participer à l'élaboration et suivre l'exécution des programmes de formation du personnel, notamment en ce qui a trait aux missions indiquées dans le présent avis ; - participer, en cas de besoin, à la formation du personnel de l'ANACIM, en ce qui concerne les modules nécessaires à leurs missions respectives, notamment celles liées à la protection des systèmes et données informatiques et de communication critiques utilisés aux fins de l'aviation civile ; - participer aux activités de formation en sûreté de l'Aviation civile, notamment dans ses domaines de compétence. - assurer et/ou contribuer à la rédaction et l'amendement des documents d'orientation (plans, guides, manuels, procédures, etc.), notamment les aspects qui se rapportent à ses compétences.	

• participer et/ou procéder à l'analyse et à l'évaluation des dossiers de demandes d'autorisations (Agrément, Autorisation, certificats, approbation, etc.) et préparer les projets de décisions y relatives, le cas échéant ou y contribuer ; • archiver tous les dossiers qui lui sont confiés.	
• initier et/ou participer aux activités de surveillance continue des personnes physiques ou morales dont les activités se rapportent à ses missions, compétences et tâches ; • exécuter les activités de contrôle de la qualité de la sûreté de l'aviation civile (inspection, audit, test) qui lui sont attribuées dans le cadre des plannings de surveillance continue de la sûreté de l'Aviation civile ; • mettre en œuvre et/ou contribuer à l'application des sanctions prévues par les dispositions nationales.	
• proposer des initiatives pour la résolution des problèmes de sûreté dans les limites de ses compétence et responsabilités ; • proposer des initiatives pour la résolution des problèmes de sûreté dans les limites de ses responsabilités ; • participer aux activités liées à l'évaluation de la menace et à la gestion des risques dans le domaine de la sûreté.	
• participer à la préparation des audits techniques nationaux et internationaux ; • veiller à la collecte, à l'organisation et au renseignement des éléments de preuve des questions de protocole relatifs au domaine de compétence du département auquel il sera rattaché ; • participer à l'élaboration des plans d'actions correctives (PAC) pour les aspects relatifs au domaine de compétence du département auquel il sera rattaché ; • suivre la mise en œuvre des PAC, notamment les recommandations se rapportant aux domaines du département auquel il sera rattaché.	
• élaborer les tableaux de bord et les comptes-rendus d'activités ; • effectuer un reporting périodique, des principales activités confiées sur la base d'indicateurs de performance liés à l'atteinte des objectifs de résultats.	
C - Compétences requises	
Savoir	• connaissance de la Convention de Chicago relative à l'aviation civile internationale et des annexes ; • connaissance de l'organisation et du système de supervision de l'aviation civile, aux niveaux national et international ; • connaissance du PNFSAC et des textes d'application ou documents connexes, notamment les procédures de certification du personnel ; • connaissance des autres dispositions de la législation et de la réglementation nationales en matière de sûreté et de facilitation de l'aviation civile, notamment du PNSAC, du PNFSAC, du PNCQSAC, du Programme National de Formation, du RAS 9 et du RAS 17, se rapportant aux domaines couverts par le département auquel il est rattaché.
Savoir-faire	maîtrise des protocoles IP/TCP/UDP, connaissance des systèmes d'exploitation ; politique de sécurité des réseaux techniques de contrôle de la qualité en matière de sûreté (Audits, Inspections et tests de sûreté) ; techniques d'instruction ; techniques de conception de cours de formation ; techniques de rédaction administrative ; anglais.
Savoir-être	• discipline ; • objectivité ; • neutralité ;

- déontologie ;
- disponibilité ;
- probité morale ;
- loyauté ;
- respect de la hiérarchie ;
- ponctualité ;
- rigueur dans le travail ;
- esprit d'équipe.

D- Exigences du poste

- diplôme académique ou professionnel équivalent à BAC + 5 ou un diplôme de technicien supérieur en Télécommunications et Réseaux ;
- certificat de spécialisation en cybersécurité ;
- connaissances de base en sûreté de l'Aviation civile.
- avoir une expérience d'au moins (03) ans, au sein d'une autorité d'aviation civile, d'une entité de sûreté d'aéroport ou d'un exploitant ou fournisseur de services dans le domaine de l'aviation civile.

E - Durée du contrat

- Le contrat de travail est à durée indéterminée

F - Dossier de candidature

Il comprend :

- une demande manuscrite adressée au Directeur général de l'ANACIM ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- les copies certifiées conformes des diplômes obtenus ; et
- les attestations des expériences acquises.

Le dossier de candidature doit être envoyé ou déposé sous pli fermé, **au plus tard le vendredi 17 octobre 2025 à 17 heures précises**, au Bureau du courrier de l'ANACIM, sise à l'Aéroport Militaire Léopold Sédar Senghor de Dakar.

Les candidatures reçues après la date limite indiquée ou à une adresse autre que celle mentionnée ci-dessus seront déclarées irrecevables.

L'ANACIM SE RESERVE LE DROIT DE NE DONNER AUCUNE SUITE AU PRÉSENT AVIS DE VACANCE DE POSTE

Le Directeur Général


Dr. Diaga BASSE

